

# Protocole du 24 juin 1998 à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif aux métaux lourds

RS 0.814.326; RO 2004 1191

## Champ d'application le 28 juillet 2005, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Autriche*	17 décembre	2003	16 mars	2004
Belgique	8 juin	2005	6 septembre	2005
Bulgarie	28 octobre	2003	26 janvier	2004
Chypre	2 septembre	2004	1 <sup>er</sup> décembre	2004
Hongrie	19 avril	2005	18 juillet	2005
Lettonie	9 juin	2005	7 septembre	2005
Liechtenstein*	23 décembre	2003	22 mars	2004
Lituanie	28 octobre	2004	26 janvier	2005
Monaco*	13 novembre	2003 A	11 février	2004
Royaume-Uni	6 juillet	2005	4 octobre	2005
Slovénie	9 février	2004	9 mai	2004

\* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO, à l'exception de celles de la Suisse. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://untreaty.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>1</sup> La présente publication complète celle qui figure au RO 2004 1233.

